

PROGRAMME DE FORMATION

Santé, sécurité et conditions de travail



Connaître les obligations légales de l'employeur en SSCT

1 jour (7 h)

Présentiel · Distanciel

À partir de

Intra : 800 € session

Inter : 250 € stagiaires

Hors frais de déplacement

PUBLIC

Référents SSCT, responsables RH et QSE, chefs d'entreprise, membres du CSE

Prérequis : Aucun prérequis

FORMATEUR

Dr J.S. COLOMBANI, consultant-formateur, psychologue du travail
15 années d'expérience en formation et santé au travail

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 1. Identifier les principales obligations de l'employeur** en matière de santé et sécurité au travail
- 2. Comprendre les obligations concrètes** de prévention des risques professionnels
- 3. Distinguer les obligations spécifiques** selon les risques professionnels (physiques, incendie, psychosociaux, harcèlement, etc.)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Les obligations générales de l'employeur

- Les principes généraux de prévention et l'obligation de moyen renforcée de l'employeur
- La responsabilité civile et pénale de l'employeur
- Le rôle du CSE et du dialogue social en matière de SSCT

2. Les obligations concrètes de l'employeur

- L'évaluation des risques professionnels et le DUERP
- L'information et la sensibilisation des salariés
- L'élaboration d'un plan de prévention (ou PAPRI Pact)

3. Les obligations spécifiques de l'employeur

- Les accidents du travail et maladies professionnelles
- La prévention des risques physiques : manutention manuelle, incendie, électrique, etc.
- La prévention des risques psychosociaux et du harcèlement

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- État de présence par signature d'une feuille d'émargement, chaque demi-journée
- Questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction en fin de formation
- Attestation et certificat de réalisation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation participative basée sur l'échange et le partage d'expérience
- Diaporama et exposés didactiques
- Études de cas et mises en situation
- Supports et documentation remis aux stagiaires en fin de session

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Nous étudions chaque demande afin d'identifier les adaptations possibles